

Monter ou rejoindre un consortium

La grande majorité des projets financés au titre du programme sont de nature collaborative et nécessitent donc de former ou de rejoindre un consortium pour pouvoir répondre aux appels à projets.

La règle générale pour les projets collaboratifs est d'un minimum de trois partenaires issus de trois Etats-membres ou Etats associés¹ différents mais on observe souvent des projets allant de 6 à 15 partenaires, voire parfois beaucoup plus. La première étape d'un montage de proposition est donc souvent la constitution d'une équipe.

Un rôle clé, le coordinateur

Généralement pilotée par le coordinateur, la **création du consortium est l'une des étapes les plus importantes du montage du projet**. Le choix des partenaires s'avère très important car celui-ci sera examiné lors de l'évaluation² et, si la proposition est retenue, le consortium sera amené à collaborer pendant plusieurs années. Comme son nom l'indique, le coordinateur du projet fait le lien entre tous les partenaires mais c'est aussi souvent lui qui « recrute » son consortium lors de la phase de montage. En tant que responsable de la proposition, puis, le cas échéant, du projet, il doit :

- avoir de bonnes qualités rédactionnelles et de négociation ;
- avoir du temps et des ressources ;
- être un bon manager ;
- être enthousiaste.

¹ Liste des Etats associés :

http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/3cpart/h2020-hi-list-ac_en.pdf

² Fiche P.C.N. sur le processus d'évaluation des propositions :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fiches_pratiques_du_PCN_juridique_et_financier/66/8/20150330_Fiche_evaluation-final_406668.pdf

Comment bien choisir ses partenaires de projet ?

La construction du consortium doit se faire **en fonction des objectifs du projet**.

Il doit être équilibré du point de vue :

- des **missions** : chaque partenaire doit se voir attribuer un rôle précis et leurs missions doivent être complémentaires. La notion de complémentarité est fondamentale : Il ne s'agit pas de réunir les meilleurs partenaires d'un même domaine de compétences mais de trouver des partenaires qui se complètent techniquement ;
- de l'**expertise** ;
- de leurs **secteurs** : il peut s'agir d'académiques, de P.M.E., d'industries ou encore d'associations.

Le consortium doit également être crédible. Chaque partenaire doit apporter une vraie valeur ajoutée au projet.

Les partenaires doivent être :

- en **nombre suffisant** pour que la proposition soit éligible (lire attentivement les critères d'éligibilité de l'appel) ;
- **compétents techniquement** ;
- **motivés et engagés** dans le projet ;
- dans une **relation de confiance**.

Outils de recherche de partenaires

Il existe **différentes solutions** pour vous aider à mener une recherche de partenaires :

- **rencontrer des partenaires potentiels, dans les réunions en "face to face", les « brokerage events**», où une occasion est donnée pour rencontrer et identifier d'éventuels partenaires.

A savoir :

Les PCN organisent et participent à de nombreuses réunions.

Pour connaître les prochains événements de réseautage, vous pouvez consulter la [page du P.C.N. de votre domaine](#).

- **consulter les pages des P.C.N.** qui ont mis en place des recherches de partenaires sur leur thématique :
 - le [P.C.N. Energie](#)
 - le [PC.N. Climat](#)
 - le [P.C.N. Transport](#)
 - le [P.C.N. Science avec et pour la Société](#)

- **rechercher des partenaires par le biais des plates-formes**, il s'agit de consulter les profils dans les bases de données des partenaires ou d'inscrire son propre profil. Plusieurs plates-formes proposent des outils de recherche en ligne pour faciliter le réseautage et la collaboration entre universités, organismes de recherche, P.M.E. et industries à travers l'Europe et dans le monde.

Liste des plateformes disponibles :

- [Réseau Net4Mobility](#) pour Mobilité ;
 - [Réseau EroRis-Net+](#) et [Réseau RICH](#) pour Infrastructures ;
 - [Réseau COSMOS](#) pour Espace ;
 - [Réseau Ideal-Ist](#) pour T.I.C., Technologies de l'information et de la Communication ;
 - [Réseau NMPTeAm](#) pour N.M.P. ;
 - [Réseau ACCESS4SMES](#) pour les P.M.E. ;
 - [Réseau Fit for Health](#) pour Santé ;
 - [Réseau BioHorizon](#) pour Bioéconomie ;
 - [Réseau C-Energy2020](#) pour Energie ;
 - [Réseau ETNA2020](#) pour Transports ;
 - [Réseau CaRE](#) pour Climat ;
 - [Réseau Net4society](#) pour Sciences humaines et sociales ;
 - [Réseau Seren3](#), pour Sécurité ;
 - [Réseau Nucl-EU2020](#) pour EURATOM ;
 - [Réseau Wide.Net](#) pour Widening ;
 - [Réseau SIS.net](#) pour Science avec et pour la Société.
- **contacter le réseau Entreprise Europe** (EEN) qui publie un grand nombre de profils technologiques des entreprises internationales et des organismes de R. & D. qui vous aideront à identifier des partenaires appropriés pour les affaires bilatérales, l'innovation et la coopération technologique.

A savoir :

Le réseau Entreprise Europe (EEN) a une base de données en ligne conçue pour présenter les partenaires commerciaux qui sont intéressés par différents types de coopération, si elle se rapporte à des activités commerciales, techniques ou de R & D. La base de données contient environ 5000 offres et demandes de technologies des entreprises internationales et des organisations de R & D et est mise à jour avec de nouveaux profils technologiques sur une base hebdomadaire.

- **rechercher des partenaires par alertes personnalisées**, c'est une offre "à la carte" en fonction des technologies de votre secteur : consulter le site [CORDIS partner search](#).
- **rechercher des partenaires sur le portail du participant :**

Ce service permet de rechercher des organisations et d'afficher leurs profils. Les profils indiquent :

- le nom de l'organisation, la ville, le pays, le Participant Identification Code (P.I.C.),
- le type d'organisation (université, centre de recherche, P.M.E., etc.),

- la liste des projets européens dans lesquels l'organisation est impliquée,
- une vue d'ensemble de ses principales collaborations avec d'autres organisations,
- des mots-clés relatifs à ses projets et ses domaines d'expertise.

Sécuriser les échanges d'informations dès la phase de montage

Discuter de son expertise autour du montage d'un projet innovant avec des partenaires extérieurs à votre organisation nécessite d'avoir un périmètre cadré pour sécuriser les échanges, dans l'intérêt de chacun des partenaires (coordinateur et partenaires).

La **signature d'un accord de confidentialité dès la phase de création du consortium** s'avère être un outil nécessaire qui permet de discuter en toute sérénité d'idées/concepts/compétences innovants ou secrets.

Que vous soyez partenaire ou coordinateur, il est donc fortement conseillé de **consulter les services juridiques de votre organisation** le plus tôt possible et idéalement dès la phase de mise en place du consortium en vue d'établir un tel accord.

A savoir :

L'IPR Helpdesk propose des outils aux participants:

- [Etude de cas sur la confidentialité pendant le montage de projet](#)
- [Modèle d'accord de confidentialité \(en anglais\)](#) à adapter en fonction des besoins du consortium